

58^{ème} Assemblées Annuelles de l'OIAC à Libreville, au Gabon

Rapport du Comité des Finances

Le **Comité des Finances** de l'OIAC s'est réuni le jeudi 22 novembre 2018, à l'Hôtel NOMAD à Libreville, au Gabon, sous la Présidence de Monsieur KODJO Edmond Venance, chef de la délégation de la Côte d'Ivoire.

Les Etats membres suivant étaient présents : **La Côte d'Ivoire, l'Ouganda, le Kenya et la République Démocratique du Congo.**

Avant d'entamer l'ordre du jour, le Président de séance a **posé** un préalable **relatif au cas de** la République Démocratique du Congo dont le droit de Vote a été suspendu à cause de ses arriérés de contributions.

La République Démocratique du Congo a plaidé pour sa participation et sur invitation du Président, le Secrétaire Général a indiqué que la République Démocratique du Congo pouvait y participer en qu'observateur.

L'ordre du jour a été adopté tel que présenté ainsi que le Rapport du Comités des Finances tenu à Grand-Bassam, **en Côte d'Ivoire**, au cours des 57^e Assemblées Annuelles de l'OIAC.

Le Secrétaire Général a résumé son Rapport d'Activités par les points suivants :

- Participation aux réunions d'AFCA où a **livré le** discours d'ouverture,
- Réunion de l'OIC à Mexico City **en avril 2018**
- **Voyage** sur fonds propres à la réunion de la Banque mondiale pour la constitution du Fonds du Café Africain,
- Réunion d'Afrexim-Bank au Nigéria et suivi des arriérés de contribution de ce pays membre,
- Intégration de l'OIAC à l'UA comme Agence Spécialisée pour les questions de café,
- Mise en place du Fonds du Café Africain pour la transformation locale du café à hauteur de 1.500.000 \$ EU,
- Construction du siège **de l'OIAC** à démarrer bientôt.

Le Directeur Administratif et Financier (DAF) dans la présentation a indiqué que la situation financière de l'OIAC est très critique en dépit de tous les efforts **fournis** par le Secrétariat Général pour le recouvrement des arriérés de contribution.

Le taux de recouvrement des contributions pour la période 2017/2018 est de 46%, ainsi les contributions payées pour la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 s'élèvent à 346 230 euros soit 227 111 934 francs CFA.

Les dépenses au 30 septembre 2018 s'élèvent à 362 769 584 francs CFA, soit 553 039 euros, environ 98% du budget.

Le solde de la Trésorerie au 30 septembre 2018 s'élève à **4 417 euros soit** 2 897 594 francs CFA.

Le DAF a en outre indiqué dans son rapport que les arriérés de salaires et de frais de scolarité s'élèvent respectivement à 14 735 euros et 12 196 euros.

Après avoir remercié le présentateur, des clarifications ont été faites à la suite des préoccupations soulevées :

- La situation des salaires étant jugée préoccupante, **il faudra** prendre des engagements fermes pour résoudre le **plus tôt** possible la question financière de l'OIAC,
- Des efforts sont en cours pour l'obtention du Titre foncier du terrain offert à l'OIAC par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire,
- Chercher à connaître les vraies raisons pour lesquelles les pays ne paient pas leurs arriérés de contribution,
- Trouver un financement alternatif à l'OIAC par son intégration à l'UA comme Agence Spécialisée pour les questions de café.

Le budget de l'OIAC pour l'exercice 2018/2019 qui s'élève à 701 119 euros a été adopté sous réserve de détailler et ou éclater la rubrique des divers.

Aucun point n'ayant été soulevé au chapitre des divers, le Président a remercié les Délégués et mis fin à la réunion.

-